



**FOZ COA, PORTUGAL**

**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**

**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner à : **BLB TOURISME**

15 rue de Kerguelen – 56400 AURAY - Tel 02 97 56 60 86 - courriel : [inscription@blb-tourisme.com](mailto:inscription@blb-tourisme.com)

Accompagné d'un chèque d'acompte de **350€** par personne inscrite à l'ordre de **BLB TOURISME**

**1<sup>er</sup> PARTICIPANT :**     M.    Mme    Mlle

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

VILLE : .....

TELEPHONE : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

TEL PORTABLE : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse mail : .....

Allergie alimentaire : .....

**2<sup>e</sup> PARTICIPANT :**     M.    Mme    Mlle

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

VILLE : .....

TELEPHONE : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

TEL PORTABLE : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse mail : .....

Allergie alimentaire : .....

Si 2 participants : Je souhaite une chambre double :  avec 1 grand lit    ou     avec 2 lits individuels

**Prix par personne base « demi- chambre double » : 1950€** × ..... Personnes = ..... €

supplément chambre INDIVIDUELLE : 260 €

**Assurance multirisque : 60€x** ..... Personnes = ..... € à régler dès la réservation du voyage

Option supplément assurance sanitaire : 30€ par personne

**TOTAL GENERAL : .....€**

**Je suis intéressé(e) par le voyage avion** au départ de Paris en groupe et je souhaite être contacté(e) par l'agence à ce sujet dès que le nombre de participants sera atteint. J'ai conscience que le billet sera à régler immédiatement et sera non remboursable. **Je joins une copie de ma pièce d'identité**

Ci joint un chèque d'Acompte de

**350 ( + montant assurance si option assurance souscrite) X** ..... Personnes = .....€

**2<sup>e</sup> acompte de 750€/pers à verser au plus tard le 10 juin, SOLDE AU PLUS TARD LE 10 AOUT 2024**

**Une facture vous sera au préalable expédiée reprenant le montant des sommes réglées.**

Si le nombre de participants était insuffisant, vous en seriez informés de l'annulation du voyage **au plus tard 2 mois avant le départ**

**Mode de règlement :**

Carte bancaire

Virement bancaire

Chèque bancaire à l'ordre de **BLB TOURISME**

Par lien internet

DATE :

SIGNATURE :

**B TOURISM - 15, Rue de Kerguelen -F-56400 AURAY - FRANCE**

**Tel (33) 02 97 56 60 86- E-mail [contact@blb-tourisme.com](mailto:contact@blb-tourisme.com)**

SAS au capital de 15 000 Euros - Siret : 984 859 314 00010- RCS Lorient

N° id TVA FR52 984 859 314 - RCP : HISCOX – Garant : GROUPAMA - Immat.Atout France: IM056110002

Recours à la médiation après réclamation Contacter : MTV - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17: <http://mtv.travel> - Page 1 sur 9

**FOZ COA, PORTUGAL**  
**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**  
**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

**Informations précontractuelles et contractuelles - Forfait touristique Groupe Terrestre**  
**CONTRAT DE VOYAGE**

**1- IDENTIFICATION DES PARTIES**

**Entre, L'agence :**

BLB TOURISME	Directeur et Gérant : M. LE DIVENAH David
15 Rue de Kerguelen	56 400 AURAY
+33 (0)2 97 56 60 86	contact@blb-tourisme.com
Siret : 984 859 314 00010	APE 7911Z
N° Id TVA FR52 984 859 314	IM Atout France n°IM056110002

**Ci-après dénommé l'agence,**

**d'une part**

**Et le Client selon bulletin d'inscription complété en page 1, d'autre part**

*NB : Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.*

*La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) : **oui**  **non***

*Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :*

*Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat*

*Gestion de la relation commerciale : les données du cocontractant seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.*

*Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.*

*Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse de l'agence BLB Tourisme ou un courrier électronique à : [contact@blb-tourisme.com](mailto:contact@blb-tourisme.com).*

**2- OBJET DU CONTRAT**

**L'agence organise, pour le client un voyage de groupe dont le programme est détaillé ci-dessous.**

**Destination : Portugal**

**Durée 6 jours / 5 nuits**

**Date de réalisation : Du 10 au 15 septembre 2024**

**Type d'évènement : VOYAGE DU SAVOIR – FOZ COA**

**Ref groupe : LES VOYAGES DU SAVOIR - SAUGIER PORTUGAL**

**Effectif minimum pour garantir le séjour : Minimum 23 personnes + 3 accompagnants**

**3- INFORMATIONS VOYAGE - Programme et tarifs**

**Le programme détaillé des prestations et de l'itinéraire a été établi en pleine collaboration avec le magazine Sciences et Avenir. Ce programme et les conditions de vente et de prix sont rappelés ci-après. Ils font l'objet d'un document de commercialisation qui a pu être consulté, téléchargé et imprimé sur le site internet [blb.tourisme.bzh](http://blb.tourisme.bzh) ou demandé à l'agence.**

**FOZ COA, PORTUGAL**  
**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**  
**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

**JOUR 1 : MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 : France – PORTO**

Si vous avez choisi le vol Transavia proposé par l'Agence BLB :

**À 9h00 rendez vous à l'aéroport de Paris-Orly. Rencontre avec Marc Saugier et Philippe Pajot qui vous assisteront pour les formalités d'enregistrement.**

11h40 Envol vers Porto. Arrivée prévue à 13h00. Déjeuner libre dans l'avion.

**Si vous avez choisi un autre acheminement, avec éventuellement arrivée la veille, les modalités du rendez-vous avec le groupe à son arrivée vous seront précisées.**

A l'aéroport, accueil par votre conducteur et transfert vers **PORTO**. Départ en compagnie de votre guide pour une **découverte de la Vieille ville** classée au Patrimoine mondial de l'Unesco. **Promenade dans les ruelles du QUARTIER HISTORIQUE DE RIBEIRA**, puis par le Pont Dom Luis qui permet de rejoindre l'autre rive du Douro. Arrêt pour la visite de la **Gare São Bento avec ses magnifiques azulejos**. Route vers l'hôtel. Accueil par vos hôtes et installation dans les chambres.

**20h00 Dîner et logement – Base hotel Cristal Porto**

L'Hôtel **Cristal Porto** est un nouvel hôtel 4 étoiles bénéficiant d'un emplacement central dans la ville de Porto, à 5 minutes de la station de métro (Faria Guimares). Situé à côté de l'église de Lapa, l'hôtel est situé à seulement 900 mètres de ce qui est considéré comme le salon de la ville, l'Avenida dos Aliados.

**JOUR 2 : MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 PORTO – BRAGA – GUIMARÃES – VILA NOVA DE FOZ DE CÔA**

Après le petit déjeuner, départ en compagnie d'un guide local pour **BRAGA**, centre religieux du Portugal. Visite du vieux centre et de sa cathédrale, la plus ancienne du pays. Le plus remarquable, à 6 km de Braga, est un escalier magistral, véritable prouesse d'architecture baroque, dont les 600 marches mènent au **sanctuaire de Bom Jesus do Monte**. Continuation pour **GUIMARÃES**, entourée de collines, considérée comme le berceau de la nation portugaise. Visite à pied des rues étroites du quartier médiéval et du Palais des Ducs, construit au XV e siècle par Dom Afonso, premier duc de Bragança.

**Déjeuner en cours d'excursion**

L'après-midi, route pour Vila Nova de Foz de Côa (287 km, environ 2h30)

Transfert en autocar vers votre hôtel. Accueil par vos hôtes et installation dans les chambres.

**20h00 Dîner et logement Base Hotel 4\*\*\*\*LONGROVIA**

**JOUR 3 : JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 : PARC ARCHEOLOGIQUE DE FOZ CÔA**

Après le petit déjeuner départ pour le parc archéologique de Foz Coa créé en 1996 et qui abrite le long de la Rivière Coa **80 sites d'art rupestre et environ 1200 roches gravées, la plupart datant du Paléolithique supérieur**. Rendez vous au **MUSEE DE COA** à Pour permettre une meilleure qualité de la visite nous nous diviserons en petits groupes de 11 personnes qui partiront successivement de l'embarcadère de Canada do Inferno pour la découverte du **SITE DE FARISEU**. La visite d'une durée d'environ 2h00 se fait en véhicule 4x4, puis en bateau électrique et enfin à pied par une marche d'environ 450 m pour aller admirer les deux rochers de schiste gravés représentant des motifs zoomorphes, identifiés comme des bovins et des caprins.

**Déjeuner tardif au restaurant du Museu.**

L'après-midi nous profiterons d'une **VISITE DU MUSEE COA**, ouvert en 2010 et qui sera prétexte à une bonne compréhension du Parc. Ce musée n'a pas vocation à exposer les vestiges archéologiques, qui pour la plupart sont à l'étranger mais plutôt à interroger sur l'art rupestre, sa préservation et sa médiation dans le monde. Les **trois salles d'expositions temporaires** présentent ainsi **diverses** expositions contemporaines de **photographie, peinture, sculpture, gravure ou dessin** qui visent d'une manière ou d'une autre à **rendre hommage ou à évoquer l'art des graveurs préhistoriques**. Retour à l'hôtel en fin de journée.

**20h00 Dîner et logement**

---

**B TOURISM - 15, Rue de Kerguelen -F-56400 AURAY - FRANCE**

**Tel (33) 02 97 56 60 86- E-mail [contact@blb-tourisme.com](mailto:contact@blb-tourisme.com)**

*SAS au capital de 15 000 Euros - Siret : 984 859 314 00010- RCS Lorient*

*N° id TVA FR52 984 859 314 - RCP : HISCOX – Garant : GROUPAMA - Immat.Atout France: IM056110002*

*Recours à la médiation après réclamation Contacter : MTV - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17: <http://mtv.travel> - Page 3 sur 9*

**FOZ COA, PORTUGAL**  
**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**  
**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

**JOUR 4 : VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024 PARC ARCHEOLOGIQUE DE FOZ CÔA**

***Petit déjeuner à votre hôtel***

Ce matin nous retournons au parc archéologique pour la découverte des deux autres sites d'intérêt : **CANADA DO INFERNO, le premier des sites d'art rupestre identifié en 1991** Pour cette visite nous nous répartirons de nouveau en petits groupes pour partir en 4X4 et une randonnée pédestre d'environ 800 m aller-retour (difficulté moyenne) pour atteindre les affleurements gravés qui seront nos buts. Parmi les plus belles gravures, on notera celle d'une chèvre qui depuis est devenue le symbole du parc. La visite dure 2h00 environ.

***Déjeuner tardif au restaurant du Museu.***

Et l'après midi nous rejoindrons le village de Castelo Melhor pour admirer **PENASCOSA**, une colline au-dessus de la rivière, sur le versant de laquelle se trouvent **36 rochers gravés**, dont 30 avec des motifs paléolithiques. Nous étudierons **cinq rochers visitables**. Nous parcourons environ 400 mètres à pied sur un terrain plat. La visite est d'une durée d'environ 1h30. **CONFERENCE DE JEAN MICHEL GENESTE**  
Retour à l'hôtel en fin de journée.

***20h00 Diner et logement***

**JOUR 5 SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 VILA NOVE DE FOZ C OA - VILA REAL - PORTO**

***Petit déjeuner à votre hôtel***

Départ en autocar vers **PINHAO** et embarquement pour une **croisière sur le DOURO** : admirez les paysages classés au patrimoine mondial par l'UNESCO, avec ses vignobles qui descendent jusqu'au fleuve. Débarquement et **VISITE LIBRE DE LA GARE DE PINHAO**, l'une des plus belles du pays avec ses 25 panneaux d'Azulejos représentant le travail de la vigne et les paysages de la région.

***Déjeuner chez un producteur de vin de Porto avec dégustation incluse.***

L'après-midi continuation vers **VILA REAL** (108 KM – 1h30). VISITE DU **PALAIS DE MATEUS**, un exemple exceptionnel de l'architecture baroque puis promenade dans les jardins. Continuation vers **PORTO** (environ 2h00 de trajet). Accueil par vos hôtes et installation dans les chambres.

***20h00 logement Base Hotel YOTEL 4\*\*\*\****

***Diner et Soirée Fado***

**JOUR 6 DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024**

Départ avec les bagages au bus et tour panoramique de la ville de Porto. Visite de l'église São Francisco, triomphe du baroque avec ses autels, piliers, sculptures et ornements muraux en bois recouverts de feuilles d'or. Visite du Palais de la Bourse et de son salon arabe, pastiche de l'Alhambra de Grenade. Après quoi nous ferons connaissance avec le quartier de Foz do Douro, l'un des plus aisés et agréables de Porto qui s'étend le long de l'embouchure du Douro et arrêt au belvédère du Fort qui domine le quartier. Déjeuner rapide mais typique en cours d'excursion et route vers l'aéroport de Porto. Arrivée à un horaire compatible avec le vol de retour de chacun

**FIN DE NOS PRESTATIONS**

**FOZ COA, PORTUGAL**  
**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**  
**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

**Prix par personne en chambre double : 1950 €**  
**Supplément chambre individuelle : 260 €**  
**Nombre minimum de participants : 23**

**Ce prix comprend :**

- L'hébergement en chambre double pendant 5 nuits en hôtels 4\*\*\*\*.
- La pension complète, du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 6. Boissons aux repas (1/4 l de vin par personne, café).
- Les excursions, visites, entrées sur les sites et dans les musées prévues au programme.
- L'accompagnement et les conférences de Jean-Michel Geneste mentionnées au programme (sauf empêchement de force majeure).
- L'accompagnement et l'assistance d'un représentant de Sciences et Avenir.
- Les pourboires aux guides et chauffeurs.
- L'assurance assistance médicale, rapatriement.

**Ce prix ne comprend pas :**

**- Le transport aérien : Remarque importante concernant le transport aérien :**

Porto est desservi principalement par la Cie Transavia. Le programme est construit sur la base de l'horaire d'arrivée du vol Transavia TO7604 Paris-Porto arrivant à 13h.

Mais pour souscrire un contrat de groupe **le nombre minimum de passagers requis est de 26**, accompagnateurs inclus et les conditions d'annulation très strictes. Selon votre localisation géographique vous pourriez choisir d'arriver à Porto et d'en repartir par vos propres moyens. **Merci dans ce cas d'en informer l'Agence dès votre inscription.** Les compagnies Easyjet/Vueling/Tap/Brussels Airlines desservent également Porto. Dès que l'Agence sera assurée du nombre minimum de passagers requis elle pourra souscrire un contrat. A titre indicatif le tarif du vol Paris-Porto-Paris serait aujourd'hui de 290 €, taxes comprises, avec un bagage de 20 kgs.

- Les boissons autres que celles indiquées, les dépenses personnelles.
- L'assurance annulation multirisque au tarif de 60€ et l'option extension protection sanitaire de 30€ additionnels

**PERSONNES A MOBILITE REDUITE :** De façon générale, ce voyage **N'EST PAS** adapté aux personnes à mobilité réduite :

**Important : les parties pédestres de ce programme sans avoir un caractère sportif supposent une bonne forme physique.**

*En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L 211-10 du code du Tourisme, vous sera remis les documents nécessaires pour le bon déroulement du voyage.*

#### **4- FORMALITES**

Pour les ressortissants français : **CNI ou passeport (en cours de validité)**

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

**Formalités sanitaires – mise à jour du 08/02/2024**

**A ce jour pas de formalité particulière.**

Ces formalités sanitaires étant sujettes à constante évolution : **nous vous invitons donc à consulter régulièrement les mises à jour du gouvernement à ce sujet**

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/espagne/>

- **PASS VACCINAL** conseillé
- **PORT DU MASQUE** pouvant rester obligatoire dans certains lieux

**B TOURISM - 15, Rue de Kerguelen -F-56400 AURAY - FRANCE**

**Tel (33) 02 97 56 60 86- E-mail [contact@blb-tourisme.com](mailto:contact@blb-tourisme.com)**

SAS au capital de 15 000 €uros - Siret : 984 859 314 00010- RCS Lorient

N° id TVA FR52 984 859 314 - RCP : HISCOX – Garant : GROUPAMA - Immat.Atout France: IM056110002

Recours à la médiation après réclamation Contacter : MTV - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17: <http://mtv.travel> - Page 5 sur 9

**FOZ COA, PORTUGAL**  
**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**  
**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

### **5- CONDITIONS DE RÉSERVATION et RÈGLEMENTS**

Les inscriptions au voyage seront faites individuellement auprès de l'agence par l'envoi du Bulletin d'inscription en Page 1

**Réservation** : Toute réservation, pour être effective doit être accompagnée d'un versement d'acompte de **350€ par personne**, auquel s'ajoute le montant de l'assurance si vous souhaitez y souscrire.

**En cas de non-paiement de l'acompte à l'échéance demandée l'inscription ne sera pas prise en compte.**

**Un deuxième versement d'acompte sera à verser le 10 juin 2024 d'un montant de 750€/personne**

Le solde de la prestation est à régler impérativement, **au plus tard 30 jours** avant la date du début de la prestation

**Les paiements seront effectués en Euros.** Les frais de banque seront à la charge du payeur et les virements bancaires devront en porter la mention. L'agence détaillante se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement de constater l'annulation du contrat par le client et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-après.

L'agence se réserve le droit, si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint de constater l'annulation totale du séjour au plus tard 2 mois avant le départ.

Le voyage est prévu pour un minimum de 23 participants + les accompagnants.

### **6 - CONDITIONS D'ANNULATION ET/OU DE MODIFICATION**

#### **Respect des programmes :**

L'ordre annoncé pour les différentes visites ou activités d'un programme peut être modifié sans préavis par l'agence détaillante, sans que cela n'ouvre droit à un remboursement de sa part. L'agence détaillante ne saurait être tenue pour responsable de la suppression de tout ou partie des prestations en cas de retard dû au transport des participants.

#### **Révision du prix :**

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences d'absence de réponse.

#### **Annulation par le client :**

##### **Absence de droit de rétractation**

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais fixés ci-dessous.

**Frais d'annulation/résolution du contrat** : Toute annulation doit être stipulée par écrit.

##### **Annulation d'un participant du groupe**

*L'annulation partielle des participants entraîne les pénalités suivantes*

Plus de 120 jours avant le départ : 350€

De 120 à 91 jours avant le départ : 30% du montant du voyage

De 90 à 61 jours avant le départ : 50% du montant du voyage

De 60 à 31 jours avant le départ : 75% du montant du voyage

Moins de 30 jours avant le départ : 100% du montant du voyage

**L'annulation d'un participant entraînera l'application des frais d'annulation mentionnés ci-dessus**

**L'annulation d'un participant en chambre double/twin entraînera un supplément chambre single pour le 2<sup>e</sup> participant si celui-ci maintient sa participation**

**B TOURISM - 15, Rue de Kerguelen -F-56400 AURAY - FRANCE**

**Tel (33) 02 97 56 60 86- E-mail [contact@blb-tourisme.com](mailto:contact@blb-tourisme.com)**

*SAS au capital de 15 000 Euros - Siret : 984 859 314 00010- RCS Lorient*

*N° id TVA FR52 984 859 314 - RCP : HISCOX – Garant : GROUPAMA - Immat.Atout France: IM056110002*

*Recours à la médiation après réclamation Contacter : MTV - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17: <http://mtv.travel> - Page 6 sur 9*



**FOZ COA, PORTUGAL**  
**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**  
**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

**7 - CONTACT - RESPONSABILITE – RECLAMATIONS**

**Contact :**

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le client voyageur est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais :

**BLB Tourisme, 15 rue de Kerguelen 56400 Auray**

**du lundi au samedi aux heures d'ouverture de l'agence : au +33(0)2 97 56 60 86**

**(soir, dimanche et fériés : +33 (0)6 77 64 48 26 )**

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

**Responsabilité :**

L'agence et son éventuel correspondant sur place sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et est tenue d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

**Garant financier de l'agence détaillante:**

GROUPAMA

60 rue Georges Clémenceau 56400 AURAY

**Assureur de responsabilité civile de l'agence détaillante :**

Hiscox 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux

Contrat n°: HA RCP0511653

**Cession du contrat**

Conformément à l'article L211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tan que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

**Réclamations & Médiation**

Le voyageur peut saisir le service client de l'agence de toute réclamation, à l'adresse suivante : 15, rue de Kerguelen 56400 Auray par lettre RAR ou mail à [contact@blb-tourisme.com](mailto:contact@blb-tourisme.com) accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel). Si la vente s'effectue en ligne, le voyageur a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

**B TOURISM - 15, Rue de Kerguelen -F-56400 AURAY - FRANCE**

**Tel (33) 02 97 56 60 86- E-mail [contact@blb-tourisme.com](mailto:contact@blb-tourisme.com)**

*SAS au capital de 15 000 €uros - Siret : 984 859 314 00010- RCS Lorient*

*N° id TVA FR52 984 859 314 - RCP : HISCOX – Garant : GROUPAMA - Immat.Atout France: IM056110002*

*Recours à la médiation après réclamation Contacter : MTV - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17: <http://mtv.travel> - Page 7 sur 9*

**FOZ COA, PORTUGAL**  
**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**  
**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

**8. FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD**

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise BLB TOURISME sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise BLB TOURISME dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. B TOURISM a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme GROUPAMA 60 rue Georges Clémenceau +33(0)7 84 25 37 55 – ptachon@groupama-ac.fr si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de BLB TOURISME

directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national - <https://www.legifrance.gouv.fr>



**FOZ COA, PORTUGAL**  
**Voyage du Savoir Sciences et Avenir**  
**DU 10 au 15 SEPTEMBRE 2024**

**9. VALIDITE DU CONTRAT**

Les dispositions du présent contrat seront caduques s'il n'est pas renvoyé à l'agence BLB TOURISME, dûment signé et accompagné du règlement de l'acompte dans un délai de deux semaines après envoi

Je soussigné (nom, prénom) \_\_\_\_\_,

- Certifie avoir pris connaissance, avant la conclusion du présent contrat de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme :

1 identification des parties, 2 objet du contrat, 3 information voyage (programme et tarifs), 4 formalités, 5 conditions de réservation et règlements, 6 conditions d'annulation et/ou de modification, 7 contact, responsabilité, réclamation 8 formulaire d'information standard

- Certifie avoir communiqué à l'agence BLB Tourisme toutes les informations utiles au bon déroulement du voyage ou de l'évènement concernant les participants inscrits, de sorte que celle-ci ne pourra être tenue responsable de tout désagrément survenant du fait d'une telle omission.

**ANNEXE(S) :**

**- Annexe 1 – DOCUMENTS d'ASSURANCE**

**L'agence BLB TOURISME**

15 rue Yves de Kerguelen  
56400 Auray

Représenté(e) par GAELLE GUIGNARD

***Lu et approuvé***

A Auray, le mardi 2 avril 2024

*Signature*



**Le client : Coordonnées complètes**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Représenté(e) par \_\_\_\_\_

Lu et approuvé \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

*Signature*